



Bruxelles, le 1er octobre 2024

EMBARGO 16h00

Les employeurs européens inaugurent l'Institut européen des employeurs

Aujourd'hui, treize organisations patronales sectorielles, représentant des organisations de premier plan aux niveaux européen et national, se sont unies pour créer l'Institut européen des employeurs (European Employers' Institute - EEI). Dans un environnement économique de plus en plus complexe et imprévisible et face au vieillissement rapide de la population, les entreprises européennes sont confrontées à d'importants défis en matière de compétitivité.

L'EEI jouera le rôle de pôle central pour la recherche interprofessionnelle sur des sujets d'intérêt commun pour les employeurs, en fournissant des données et des informations fiables pour éclairer les décisions politiques de l'UE sur les questions sociales et d'emploi. En présentant des recherches solides sur les impacts pour les employeurs, l'EEI vise à compléter le travail de l'Institut syndical européen (ETUI), garantissant ainsi une représentation équilibrée des questions liées à l'emploi tout en renforçant le dialogue social au niveau européen.

Delphine Rudelli, présidente nouvellement élue de l'EEI et directrice générale du Ceemet, a commenté l'événement : *"Il y a encore des lacunes considérables dans la recherche et les données utilisées par les décideurs politiques de l'UE. C'est préoccupant car la qualité de l'élaboration des politiques nécessite des données complètes et fiables pour naviguer dans un paysage économique en constante évolution"*.

L'Institut européen des employeurs, une association sans but lucratif basée à Bruxelles, a été créé par les membres fondateurs¹, dont Ceemet, ECEG, EuroCommerce, FIEC, Geopa, HOTREC, WEC-Europe ainsi que Danish Industry, Technology Industries of Finland, Gesamtmetall, IKEM, Teknikföretagen et l'UIMM.

L'EEI donnera la priorité à des domaines tels que le marché du travail et la politique sociale, les relations sociales, la santé et la sécurité, le développement des compétences et la transformation du lieu de travail. Par exemple, le rapport Draghi révèle que les travailleurs européens sont de plus en plus préoccupés par l'impact de l'IA et que près de 70 % d'entre eux soutiennent les restrictions imposées à l'IA par les gouvernements pour préserver les emplois. En outre, une étude de Deloitte souligne que les employeurs de l'UE sont plus prudents à l'égard de l'IA que leurs homologues

¹ Ceemet (patronat européen des industries métallurgiques et technologiques), ECEG (patronat européen de l'industrie chimique), EuroCommerce, FIEC (Fédération européenne de l'industrie de la construction), Geopa (agriculture), HOTREC (hôtellerie), World-Employment Confederation - Europe, Danish Industry, Technology Industries of Finland, Gesamtmetall (patronat allemand de l'industrie métallurgique), IKEM (innovation et produits chimiques suédois), Teknikföretagen (industrie métallurgique suédoise) et UIMM (patronat français de la métallurgie).



américains et asiatiques, ce qui témoigne d'une prise de conscience des risques potentiels. Aux Pays-Bas, par exemple, les trois quarts des employeurs qui n'utilisent pas l'IA invoquent un manque de connaissances, et 40 % pensent qu'elle n'est pas adaptée à leurs activités, selon une étude de l'organisation patronale AWVN. À l'instar de leurs salariés, les employeurs de l'UE s'inquiètent également de la sécurité des données et de la fiabilité technologique.

L'EEI plaidera en faveur d'une approche équilibrée et factuelle des politiques de l'emploi, en veillant à ce que la voix des employeurs européens soit entendue dans le processus d'élaboration des politiques.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Delphine Rudelli (info@eei-institute.eu), présidente de l'Institut européen des employeurs et directrice générale du Ceemet.

Nota Bene :

Nous avons le plaisir de vous inviter au lancement de l'IEE aujourd'hui entre 16h00 et 18h00 au Copa-Cogeca (Rue de Trèves 61 à Bruxelles) suivi d'un cocktail à l'hôtel Thon EU. Pour vous inscrire, veuillez envoyer un message à Delphine Rudelli : + 33 6 87 71 51 12.